

# Fléac



Mars 2007 - N° 178

## Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57  
E.mail : [mairiefleac@wanadoo.fr](mailto:mairiefleac@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fleac.fr](http://www.fleac.fr)

### *Le Repas des Aînés - Dimanche 21 Janvier 2007*



(Suite page 2)



Christophe et sa troupe «Grain de Folie»



L'équipe de service bénévole

## AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 25 janvier 2007. Il a adopté les décisions suivantes :

### ■ Renouvellement du contrat de maintenance des matériels informatiques des écoles :

Il est accepté de renouveler le contrat de maintenance du parc informatique des écoles primaire et maternelle avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Charente (CDDP) pour l'année 2007.

Le prix annuel de la maintenance s'élève à 1 050 € TTC pour l'année 2007.

Une légère augmentation de tarif par rapport à 2006 (1 005 €), est due à la prise en charge d'un ordinateur de la maternelle, qui n'était plus sous garantie.

### ■ Convention et partenariat entre la Commune et l'association MJC de Fléac :

L'actuelle convention scellant le partenariat de la commune de Fléac et de l'association MJC Serge Gainsbourg de Fléac s'achevait le 31/12/2006. Ce partenariat dure depuis une première convention conclue en 1997. La convention a pour objet d'unir les efforts des deux partenaires pour la poursuite des activités socioculturelles.

Elle englobe les activités associatives.

Notamment, celles couvertes par le Contrat Enfance Jeunesse (conclu avec la Caf), c'est à dire le centre de loisirs, le CLSH périscolaire, l'accueil des jeunes et la coordination des dispositifs jeunesse.

Globalement les activités socioculturelles proposées par l'association.

La mise à disposition de locaux communaux à l'association.

L'aide financière communale au fonctionnement de l'association.

Les obligations de transparence financières et comptables de l'association vis-à-vis de la commune.

Elle règle aussi les questions d'assurance, de responsabilité, de mise à disposition de bâtiments et de matériels.

Il est proposé de faire coïncider sa durée avec celle du contrat CEJ, soit du

01/01/2007 au 31/12/2010, pour plus de cohérence.

Ce contrat est donc approuvé à l'unanimité pour 4 ans.

### ■ Convention de partenariat tripartite entre les Commune de Fléac, Linars et l'association MJC de Fléac :

La précédente convention s'est achevée le 31/12/2006.

L'objet de cette convention est de renouveler les conditions de partenariat entre les Communes de Fléac, Linars et l'association MJC pour l'accueil des enfants et des jeunes en Centre de Loisirs.

Sa durée est prévue pour 4 ans, à compter du 01/01/2007.

Elle précise notamment les modalités financières et de mise à disposition de locaux qui lient la Commune de Linars à l'Association et à la Commune de Fléac. Elle concerne la participation de Linars au coût d'entretien du bâtiment que la Commune met à la disposition de l'association pour accueillir le centre de Loisirs.

### ■ Versement anticipé de la cotisation 2007 au SIVU (Crèche Familiale) :

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la crèche familiale demande aux Communes de bien vouloir anticiper le versement d'une partie de la cotisation syndicale, comme chaque année.

Il est décidé, à l'unanimité, de verser, par anticipation, avant le vote du budget primitif, un acompte de 23 291 €, représentant 25 % de la cotisation globale de 2006.

### ■ Intercommunalité : Statuts modificatifs du Syndicat de la Fourrière animale :

A ce jour, le Syndicat regroupe 293 Communes et 4 Communautés de Communes (63 Communes) représentant une population de 335 000 habitants.

Il est décidé d'approuver l'adhésion de 9 autres Communes, qui sont : Aigre, Chassiecq, Courcôme, Ebréon, Hiesse, Marcillac-Lanville, Oradour d'Aigre, Saint-Séverin et Villegats.

Il convient de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour intégrer l'élargissement du Syndicat à ces 9 autres Communes.

### ■ Avis sur le projet communautaire de Plan Local de l'Habitat pour la période 2007 à 2013 :

La Comaga a transmis à la Commune le projet de P.L.H. (Plan Local de l'Habitat) pour la période de 2007 à 2013. La commune doit émettre un avis sur ce projet.

Depuis son recensement complémentaire (validé au Journal Officiel du 29/01/2006), la Commune compte 3 677 habitants, donc au-dessus du seuil des 3 500 habitants.

Elle est donc soumise à l'obligation des 20 % de logements sociaux par rapport aux résidences principales.

Au 01/01/2005, la Commune comptait 1 360 résidences principales et 77 logements sociaux existant, ce qui représentait 5,66 % de logements sociaux.

La commune est déjà engagée par les chartes de production de logements sociaux dans le cadre de l'ORU (Opération de Renouvellement Urbain) pour produire 68 logements.

Pour atteindre son objectif de 20 % de logements sociaux sur 20 ans, l'effort complémentaire proposé est de fournir 55 logements supplémentaires, d'ici 2013, soit environ 8 logements par an.

Le conseil municipal de Fléac, émet un avis favorable à ce projet. Il ne peut pas s'opposer à l'obligation légale, mais regrette que le calcul des 20 % de logements sociaux ne soit pas pris globalement au niveau de l'Agglomération qui aura encore un taux supérieur à 22 % (malgré les démolitions de l'ORU, à Angoulême et Soyaux). La production de ces types de logements est nécessaire, notamment pour le besoin de familles fragmentées. Elle demandera, aux communes, un effort financier très important et surtout une énorme difficulté pour trouver tous les terrains de ces futures constructions.

## REPAS DES ANCIENS

Ce dimanche 21 janvier, vous étiez 250 convives, présents pour ce 32<sup>ème</sup> traditionnel repas des aînés.

Après un petit mot de bienvenue de M. le Maire, un excellent repas fut servi gracieusement par une partie du personnel

communal, renforcée par quelques bénévoles, que nous remercions pour leur contribution. L'après-midi, le spectacle fut assuré par la troupe «Grain de Folie». Un grand merci à Christophe Gouyou et à sa femme Nathalie, notre Fléacoise, qui ont

spécialement modifié leur emploi du temps et n'ont pas lésiné sur les moyens, pour assurer un magnifique spectacle, qui nous a fait voyager autour du monde.

La fin de la soirée s'est terminée par quelques pas de danse.



## RÉNOVATION DE LA GRANGE DU DOYENNÉ



spacieux qu'auparavant, mais surtout beaucoup plus confortable.

En avant première, ils vous informent du thème du 7<sup>ème</sup> symposium de la Ste Barbe, qui se déroulera les 1-2-3 juin 2007.

Le thème choisi étant :

«LA FOLIE, EXCES et DEMESURE».

Vous pouvez les contacter au 06 18 13 28 94 ou au 05 45 95 64 07, ou par Mail : [Onde.de.choc@wanadoo.fr](mailto:Onde.de.choc@wanadoo.fr)

Les services techniques ont rénové au cours du dernier trimestre 2006, le local à coté du Doyné.

Ces travaux, réalisés en régie, ont consisté à remettre en état la toiture, à construire un mur côté Charente, à bétonner le sol, installer un plancher pour réaliser un bureau à l'étage sur une partie du bâtiment, à isoler, avec pose d'électricité et chauffage.

Ce local achevé vers la mi-décembre, a été mis à disposition de l'association des sculpteurs «Onde de Choc».

Ils devaient libérer les locaux des anciens services techniques, dévolus aux écoles, dont les travaux ont démarré début janvier.

Les sculpteurs ont donc investi et apprécié ce nouveau local, peut-être moins



## TRAVAUX STGA : ARRÊT DE BUS



Une obligation légale impose, aux bus de transports en commun, d'être équipés d'un dispositif d'accès aux fauteuils roulants.

Progressivement la STGA, s'équipe de ces nouveaux bus, avec un plateau télescopique faisant le pont entre bus et plate-forme d'arrêt.

Les services de la STGA sont donc obligés de réaménager les arrêts.

C'est ce qui vient d'être fait sur la commune.

Les trottoirs ont été surélevés, au droit des arrêts, afin d'être au même niveau que le plancher des bus.

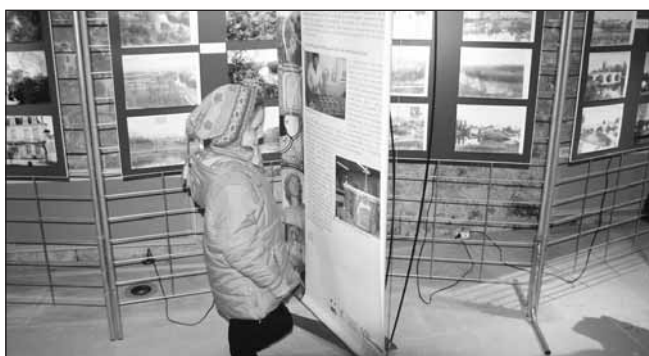
Les plates-formes ont, elles aussi, été remises en état.

Ces travaux permettent un accès plus sécurisé pour l'utilisateur, mais surtout facilite l'utilisation du bus aux personnes handicapées.

## EXPOSITION AU DOYENNÉ

L'exposition sur la «Restauration de l'Art», au doyné, durant le week-end des 27 et 28 janvier 2007, a reçu une centaine de visiteurs. Cette exposition, très technique, réalisée par «Via Patrimoine», comprenait dix panneaux qui traitaient de thématiques différentes.

Cette exposition itinérante est présentée dans les communes voisines. Renseignements Via Patrimoine : 05 45 94 24 26.



## CLAIRE HERRANZ REPRÉSENTE FLÉAC, À PARIS



**N**ous vous présentons le témoignage d'une Fléacoise, habitant Résidence de la Pommeraie, qui porte haut et fort les couleurs de son lycée et par la même occasion celles de sa commune.

*Je m'appelle Claire Herranz, j'ai 16 ans depuis le 14 août 2006 et suis lycéenne en 1<sup>ère</sup> S au lycée Guez de Balzac. Je tiens juste à vous*

*informer que j'ai participé à Paris, pour la seconde fois, à la qualification du lycée Guez de Balzac au **championnat national des lycées de France** pour les mathématiques et physique/chimie mais cette fois-ci dans le cadre des 1<sup>ère</sup> S. L'année dernière, nous nous sommes qualifiés après un concours régional qui se tenait à Poitiers, au Futuroscope, et nous sommes allés à Paris en compagnie de 10 élèves de seconde pour représenter la région Poitou/Charentes au **championnat national** qui se tenait sous la coupole du Palais de la Découverte où nous avons terminé, après avoir présenté notre projet d'équipe, à la 1<sup>7<sup>ème</sup></sup> place.*

*Cette année, nous sommes allés à Toulouse dans le cadre d'un premier challenge interrégional de sélection et nous faisons partie des 3 lycées retenus pour aller concourir à*

*Paris, toujours au Palais de la Découverte pour défendre notre projet qui s'intitule : «**Plaques de cuissons à induction et pace maker font-ils bon ménage ?**». Nous sommes 6 «à monter» sur Paris accompagnés de nos professeurs et je suis fière de faire parler un petit peu de Fléac dans ces moments-là, un petit coin des Charentes où j'habite et où l'on est bien et on l'on se sent bien!*

Le jury national se tenait les 2 et 3 février, à Paris et l'équipe de Claire Herranz termine à une très honorable **2<sup>ème</sup>** place sur 28 participants.

Félicitations à toi Claire, et à toute ton équipe, pour votre engagement et surtout nous vous souhaitons, à tous, nos meilleurs vœux de réussite pour votre avenir, qui semble d'ores et déjà sur de bons rails.

## CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES

**C**'est la quatrième année que la commune organise ce challenge des maisons illuminées. Vous avez été encore très nombreux à illuminer votre habitation, puisqu'environ 200 maisons ont été recensées lors du passage de notre jury, le jeudi 21 décembre 2006. Vous avez été tout aussi nombreux à la réception que la municipalité offrait, au Château, le lundi 29 janvier 2007, à tous les participants de Fléac, pour les remercier de leur contribution, riche et variée, à l'illumination et les féliciter pour leurs magnifiques réalisations.

● Voici la sélection 2006 du jury communal :

### ■ Nous avons classé Hors Catégorie pour leur constance en illumination :

- 1/- Michel HERIAUD (22 Route de Cognac),
- 1/- Ambulance Jean AUXIRE (321 Route de Royan),
- 1/- Bruno GAUTHIER (8 Rue du Vieux Puit),
- 1/- Pierre BOUSSETON (59 Rue du Grand Maine).

### ■ Le podium :

- 1/- **Patrick DAVID** (4 Impasse des Pierrailles),
- 2/- Ludovic PONT (36 Route de la Vergne),
- 3/- Alain et Bernard PAQUIER (3 et 1 Impasse de la Grouge).

### ■ Choix du Conseil Municipal d'enfants :

- 1/- Philippe DUMERGUE (11 Rue de la Mairie).



Les nombreux participants de Fléac



Les lauréats du Concours Communal

### ■ Les autres lauréats :

- Valérie FROUGIER (Bat A3 Rue des Petits Prés) - Balcon d'Immeuble -
- Patrick PRIEUR (20 Imp. des Pierrailles),
- Jean Marie LAFOND (10 Imp. des Bleuets),
- Eric JACQUES (5 Rue du Pible),
- Guy PIQUEPAILLE (9 Rue de la Caille),
- Jean-Paul VERNEUIL (24 Imp. du Bois de la Vergne),
- Olivier CHAUVAUD (23 Rue du Tranchard),
- Patricia ALBERT (14 Rue des Pins),
- Michel SOUBIE (55 Rue de Badoris),
- Daniel DOGIMONT (46 Rue du Grand Maine),
- Georges MARCHESSON (60 Rue de Bellegarde).

### ● Concours Intercommunal :

Ce sont M. et M<sup>me</sup> Patrick DAVID et Bruno GAUTHIER qui représentaient Fléac.

### Sept communes participaient :

Ruelle, Puymoyen, La Couronne, St Michel, St Yrieix, le quartier d'Angoulême (Grande Garenne / Sillac / Frégeneuil), et Fléac.

Le jury intercommunal s'est déplacé le jeudi 28 décembre, après un circuit de plus de 100 km, pour superviser les réalisations.

C'était au tour de Fléac, cette année, de recevoir les parti-

cipants. La remise des prix du concours intercommunal a eu lieu au Château le mercredi 31 janvier. Ce sont M. et M<sup>me</sup> **Jean-Claude DENEPOUX**, commune de La Couronne, qui remportent le premier prix de cette édition 2006.

Ces deux soirées de remerciements et récompenses ont été gratifiées de deux magnifiques diaporamas, dont Jacques Moulys a le secret. Remémoration des Maisons Illuminées d'ici et d'ailleurs, mais aussi un survol de l'année 2006, ainsi qu'un retour sur le concours des Maisons Fleuries ont séduit un public conquis. Un grand merci à Jacques, pour cet important et superbe travail de mémoire et de souvenir qu'il nous a proposé, auquel il faut associer la participation de Michel David et Jean-Louis Le Bras.

Merci à tous pour la mise en valeur de votre habitation, mais aussi pour la chaleur que vous avez apportée aux Fléacois et aux très nombreux visiteurs qui n'ont pas manqué de venir sillonner nos rues tous les soirs.



Remise des prix du Concours Intercommunal à Fléac



## LA RESTAURATION SCOLAIRE À FLÉAC

**L**a restauration scolaire a une très grande importance dans la journée de l'enfant, c'est pourquoi la municipalité est exigeante, depuis déjà de nombreuses années, sur la qualité des repas, en plus des règles d'hygiène et de sécurité. Le chef de production et la responsable des services scolaires vous présentent les moyens et le fonctionnement de la restauration à l'école.

**R. FLOUREUX,**  
maire-adjoint,  
chargé des affaires scolaires

Chaque jour, plus de 300 élèves prennent leur repas de midi au restaurant scolaire, soit 95 % de l'effectif des enfants de primaire et 87 % des enfants inscrits en maternelle. La préparation des repas scolaires à Fléac s'effectue en 2 temps sur 2 sites distincts. Tout d'abord, la fabrication des repas est réalisée dans les locaux de la cuisine centrale située dans le bâtiment du foyer résidence pour personnes âgées (avenue des sports).

La préparation finale, le réchauffage et le service s'effectuent à la cuisine satellite de l'école (dans le prolongement du restaurant des primaires).

### La fabrication des repas en cuisine centrale

#### **Qu'est-ce qu'une cuisine centrale ?**

C'est un lieu réservé uniquement à la fabrication de repas. Ces derniers peuvent être préparés en liaison chaude ou en liaison froide. La liaison chaude suppose que les repas seront consommés très rapidement après leur fabrication (aliments conservés dans des bacs gastronormes qui gardent la chaleur).

En liaison froide, les aliments sont refroidis dans les minutes qui suivent leur préparation et conservés au froid jusqu'à leur réchauffage. Les délais de conservation sont de quelques jours.

La cuisine centrale de Fléac fonctionne principalement en technique de liaison froide.

Du lundi au vendredi, il sort de production de la cuisine centrale des repas enfants, adolescents, et adultes pour les usagers qui sont :

- Les écoles primaire et maternelle de Fléac,
- L'école primaire de Montignac,
- La Maison des Jeunes et de la Culture de Fléac (le centre de loisirs)
- Le Foyer résidence pour personnes âgées de Fléac,
- Les employés communaux.

Située au cœur du Foyer résidence de personnes âgées de Fléac, la cuisine centrale s'établit sur deux niveaux. Le premier que l'on peut qualifier de sous-sol est réservé aux vestiaires du personnel, à l'entreposage des matières premières et autres produits nécessaires à son fonctionnement, ainsi qu'à un local poubelle. Le second niveau est le site de production proprement dit ; on y trouve le matériel nécessaire à la préparation, la cuisson, le refroidissement, le conditionnement et le stockage des repas.

La cuisine centrale est un des services de la mairie. Elle fonctionne en régie directe, c'est un service public. La responsabilité du fonctionnement du service est assurée par le chef de production sous la direction hiérarchique de la Directrice générale des services et bien entendu du Maire.

L'équipe de production se compose de 5 agents communaux dont 4 à temps plein et un agent à mi-temps. Chacun a un poste avec des missions et des activités bien définies :

#### **• Chef de production :**

Daniel BAUD-BERTHIER, responsable du fonctionnement du service. Il est chargé de l'élaboration des menus, de la gestion des achats et des stocks, de l'organisation du service, du management de l'équipe et de tout ce qui touche au budget du service.

#### **• Chef de cuisine :**

Jean-Pierre MEUNIER, assure la production des plats chauds, encadre l'équipe de cuisine, assure la gestion du service en l'absence du chef de production.

#### **• Second de cuisine :**

Anthony FACCHINI, assure la production des plats froids, la réception et le stockage des produits. Il remplace le chef de cuisine en cas d'absence.

#### **• Aide cuisine-entretien :**

Murielle DAVID, assure le conditionnement, le stockage et la livraison des produits finis. Participe à la préparation des différents plats, à l'entretien du site et à la réception des produits.

#### **• Entretien-operculage :**

Nicole LAHOUSSE, assure la réalisation du plan d'entretien et de décontamination du service. Participe au conditionnement, au stockage et livraison des produits finis. Assure certaines activités durant les absences.

*Comme le poste de préparation des plats chauds exige beaucoup de concentration et peut générer un stress important, le chef de cuisine et son second l'occupent à tour de rôle une semaine sur deux.*

Quelques chiffres de la production 2006 :

- Maternelle Fléac: 13 582 repas.
- Primaire Fléac: 31 270 repas.
- Primaire Montignac: 9 652 repas.
- MJC enfants/ado: 3 694 repas.
- Foyer personnes âgées: 40 263 repas.
- Adultes scolaire, MJC, agents communaux: 3 045 repas.

**Soit une fabrication globale de 101 506 repas.**

La production des repas, et par conséquent le fonctionnement de la cuisine centrale, s'organise en prenant en compte plusieurs contraintes :

- Réglementaire par l'arrêté du 29 septembre 97 qui fixe les règles du jeu en matière d'hygiène (méthode HACCP)
- Réglementaire par le code des marchés public du 1<sup>er</sup> août 2006 qui fixe les principes de la commande publique autrement dit les achats de denrées et autres produits.



**PERSONNEL DE LA CUISINE CENTRALE :**  
Jean-Pierre Meunier, Murielle David, Anthony Facchini, Nicole Lahousse, Daniel Baud-Berthier

## LA RESTAURATION SCOLAIRE À FLÉAC (SUITE)

- Financière par le respect du budget alloué au service et des coûts de production.
- Diététique et éducative par le respect des recommandations des plans nationaux nutrition santé 1 et 2.
- Organisationnelle par la prise en compte des congés, stages et autres absences des agents.
- Structurelle par la prise en compte de l'environnement du travail : locaux, matériel.

Succinctement voici les différentes étapes de la production d'un repas à la cuisine centrale : Commande des matières premières, réception et stockage, sortie des stocks, décontamination des emballages, préparation et décontamination (fruits/légumes) des denrées, cuisson, conditionnement, refroidissement rapide, stockage, départ des produits finis, nettoyage et décontamination des matériels et locaux.

Le départ des produits finis s'effectue auprès du personnel des cuisines satellites qui vient chercher les repas.

### La préparation et le service des repas en cuisine satellite

Deux agents de la cuisine satellite récupèrent l'ensemble des repas qui seront servis le midi aux restaurants scolaires. Les denrées cuisinées ont été placées dans des barquettes plastiques, elles-mêmes entreposées dans des containers (grosse glacière) réfrigérés au moyen d'une plaque eutectique (plaque restituant un froid constant). A aucun moment la chaîne du froid ne doit être rompue. Les agents ont en charge le relevé de température des denrées au départ de la cuisine centrale et à l'arrivée en cuisine satellite au moment où les barquettes sont placées en chambre froide. En fonction de la nature des denrées à réchauffer, les agents préchauffent les fours de régénération et programment un temps de passage dans ces fours (La cuisine satellite dispose de 2 fours de régénération permettant d'insérer dans chacun 70 barquettes).



**AGENTS DU RESTAURANT DES PRIMAIRES :**  
Marie-Hélène Larigaldie, Elisabeth Le Roy,  
Melissa Riffaud (animatrice MJC), Christelle Trimoulinard,  
Christelle Lemouel, Lisiane Lozet, Marielle Fremaud,  
Valérie Veillard.

Tous les enfants de maternelle prennent leur repas à 11h30 dans un réfectoire qui leur est réservé. Les enfants de primaire sont divisés en 2 services de presque 100 enfants chacun. Un premier service est mis en place à 11h30 (CP-CE1) et un deuxième service débute vers 12h20, sachant qu'entre deux services, il y a un nettoyage des tables et une remise en couverts.

Les barquettes qui ont été réchauffées sont placées sur un chariot de service (une température des aliments est de nouveau prise) puis disposées sur les tables. Bien évidemment, les entrées et les desserts froids ont eux aussi été réfrigérés dès l'entrée en cuisine satellite. Ces aliments sont sortis des chambres froides quelques minutes avant d'être servis aux enfants.

Tout comme en cuisine centrale, les agents de la cuisine satellite sont tenus de respecter scrupuleusement les règles d'hygiène alimentaire que ce soit dans la préparation ou le service du repas, ou sur le temps de nettoyage des couverts, ustensiles et locaux de restauration. Des protocoles de nettoyage ont été établis conformément à l'arrêté ministériel du 29 septembre 1997. Tous les agents (cuisine centrale et satellite) reçoivent des formations liées à l'hygiène alimentaire avec des recyclages. Les agents intervenant en restaurant scolaire sont formés au rôle de l'agent pendant le temps du repas.



**AGENTS DU RESTAURANT DES MATERNELLES :**  
Solange Cedat, Nadia Saugnier, Josette Caute,  
Roselyne Chasseraud, Dominique Bry, Fabienne Najau,  
Isabelle Jubeau (remplaçante)

Le personnel sur le temps du repas Au réfectoire des maternelles, 6 agents (dont 4 ATSEM en fonction de leur pause repas) se répartissent les 15 tables. Chaque agent a donc en charge un nombre d'enfants plus ou moins important en fonction de l'âge et de l'autonomie de l'enfant. Le repas débute à 11h30 et se termine entre 12h15 et 12h30.

Au réfectoire des primaires, 6 agents sont dans le réfectoire dès 11h30. A 11h45, 2 agents quittent le réfectoire pour assurer, à l'extérieur, la surveillance des enfants du cycle III qui sortent de classe. Les agents

restant se partagent les tables pour aider à la découpe des viandes. Les deux agents affectés principalement à la cuisine satellite partagent leur temps entre la cuisine et le réfectoire.

Au total, 12 agents communaux et 2 animateurs (MJC) occupent une partie de leur poste à la restauration scolaire.

### La commission des menus

Elle se réunit toutes les 6 à 7 semaines C'est l'occasion pour le chef de production de la cuisine centrale de faire le point sur les menus passés avec les agents des cuisines satellites (Montignac est conviée) en présence de l'adjoint chargé des affaires scolaires, d'une ATSEM et des représentants des parents d'élèves. Le chef de production présente ses propositions des menus pour les semaines suivantes et répond aux questions.

Pour conclure, il faut préciser que l'ensemble des locaux et véhicule destinés à la fabrication et à la consommation des repas fait l'objet d'agrément de la direction des services vétérinaires ; et qu'un laboratoire indépendant réalise des prélèvements des repas et du matériel désinfecté.

A Fléac en 2005 un repas enfant servi coûtait 6.54 € alors qu'il était facturé 1.81 € aux parents.

**A noter :** une visite de la cuisine centrale est possible après demande auprès de Daniel BAUD-BERTHIER. Par ailleurs, il répond à vos questions envoyées par courriel à l'adresse suivante : [cuisinecentral.fléac@wanadoo.fr](mailto:cuisinecentral.fléac@wanadoo.fr), concernant tous les sujets liés à la production des repas scolaires.

Il est également possible aux parents de déjeuner en petit nombre au restaurant scolaire en téléphonant à la mairie au minimum 4 jours à l'avance pour réserver le repas.

- Elisabeth VILLECHALANE, responsable des services scolaires et de restauration - 054591 6891
- Daniel BAUD-BERTHIER, chef de production - 054591 0100



Elisabeth Villechalane et Daniel Baud-Berthier



## ECOLE ALPHONSE DAUDET : UNE HAIE POUR L'ECOLE

Depuis la tempête de 1999 et l'arrachage d'arbres malades l'année dernière, notre école manquait un peu de végétation. La municipalité a donc accordé une subvention pour financer des plants et les classes du cycle II et les CE2 ont mené un travail sur la haie avec des interventions de Charente Nature et de la fédération de chasse.

D'abord, les employés municipaux ont préparé le terrain avec un tracteur pour retourner la terre.

Ils ont ensuite installé une bâche biodégradable sur la terre retournée. Il faisait froid ce jeudi 21 décembre, l'animateur forestier nous a expliqué qu'il fallait protéger du vent les racines des plants.

Nous avons creusé des trous tous les mètres puis nous avons mis en terre les plants. Nous avons planté plus de 120 mètres de haie.

### La haie est composée :

- 1) d'arbres pour la strate haute (Erables champêtres, Charmes, Chênes pubescents, Cormiers)
- 2) d'arbustes pour la strate moyenne (Noisetiers, Pruniers myrobolans, Oliviers d'automne)
- 3) de buissons pour la strate basse (Prunelliers, Cornouillers, Sanguins, Troènes, Fusains, Viornes, Obiers).



Projet d'école : les CE2 plantent une haie

7 arbres de plus grande taille ont aussi été plantés dans le pré de l'école. Ils donneront des zones d'ombre lorsque le soleil sera de retour.

En attendant nous sommes impatients de voir le printemps arriver pour admirer les premiers bourgeons...

Les CE2

## FLÉAC «VILLE AMIE DES ENFANTS»

Lors d'une cérémonie officielle, le mercredi 31 janvier 2007, à Paris, Jacques PELISSARD, Président de l'association des Maires de France et Jacques HINTZY, Président de l'**UNICEF** France ont décerné le label «Ville amie des enfants», à 37 nouvelles villes pour l'année 2006. Fléac fait partie des villes lauréates. Robert FLOUREUX et Jeanine CAUTE représentaient Fléac à Paris, et ont eu l'honneur de recevoir ce label, en présence des représentants des comités départementaux de l'**UNICEF** (Jocelyne Sayettat, Présidente Comité Charente).

Lancée en 2002, «Ville amie des enfants» réunit aujourd'hui un réseau de plus de 139 villes dans 63 départements. Fléac est la seule commune en Charente et est la plus petite de France, au côté de villes comme Paris, Bordeaux, Toulouse ou Nice. Son objectif est de servir la cause des enfants,

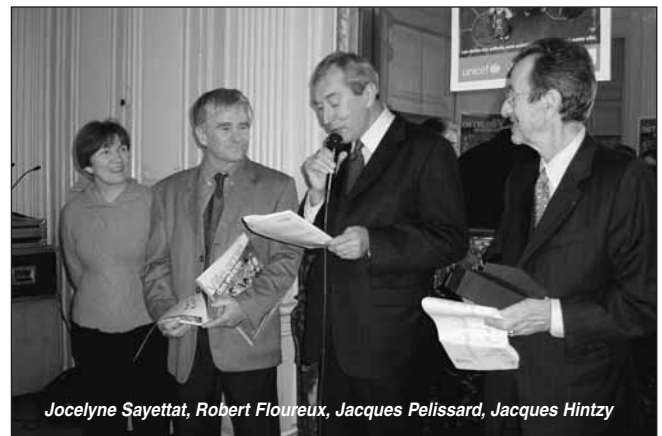
sous l'égide de la Convention Internationale des droits de l'enfant, à travers un réseau de villes dynamiques engagées à promouvoir des actions visant à améliorer la situation des enfants et des jeunes. Par la signature d'une charte, les municipalités s'engagent notamment à rendre leur ville toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à promouvoir leur participation à la vie de la cité et être à l'écoute de leur idées, à faire mieux connaître la situation des enfants dans le monde et à développer un esprit de solidarité internationale.

Une des actions, qui a été citée pour Fléac, était «**Le tour de la région en 80 minots**» :

A l'initiative des jeunes de la MJC, une centaine d'enfants y ont participé du 29 juin au 19 août 2006. Le principe, tout droit sorti de la tête des jeunes était simple : chaque groupe de dix enfants allait faire le tour de la région en dix étapes, correspondant à un mode de locomotion, mais aussi à un rapport différent avec la nature : raid nature et chasse au trésor, découverte du marais

poitevin, rallye 4x4, roulottes et cheval, etc... Outre l'approche ludique et le fait que les jeunes ont été acteurs de leurs vacances, cet ambitieux défi leur a permis de devenir des as en géographie après avoir sillonné les 4 départements de la région Poitou-Charentes.

La signature de la charte a eu lieu à Fléac, le vendredi 16 février, nous en parlerons dans le prochain journal...



Jocelyne Sayettat, Robert Floureaux, Jacques Pelissard, Jacques Hintzy



Robert et Janine reçoivent le Label à Paris.



## LES AMIS DU LOGIS DE CHALONNE

### Exposition au Doyenné

L'association «Les Amis du Logis de Chalonne»  
présentent tous les week-end

**du 3 mars au 25 mars 2007**

de 14h à 18h  
une exposition de

**Costumes Anciens**

de 1750 à 1950

Salle voûtée du Doyenné

Entrée: 2 € (gratuit pour les - de 12 ans)



Cette exposition est préparée par Jean-Paul VERNEUIL  
et Patrice PIERRE-GAUDOU :

La rétrospective de notre exposition commence en 1750 pour se  
terminer deux siècles plus tard.

A l'époque du jean et du tailleur pantalon, nous dévoilons ici  
l'élégance de nos grands-parents.

En parcourant l'exposition, le visiteur pourra imaginer quelques  
élégantes et élégants Fléacois en crinoline et redingote parcourir  
l'allée du parc menant au logis de Chalonne.

Nous vous attendons nombreux.

## COMITÉ DE JUMELAGE

### Assemblée Générale

**Vendredi 30 mars 2007,**

à 20h30 à la salle des fêtes

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier 2006
- Election du tiers sortant
- Projet 2007

### ■ Séjour rando en Ecosse du jeudi 23 au mardi 28 août 2007

Programme envisagé: balade d'une bonne dizaine de km par jour, sur  
3 jours. Accessible à tous mais il faut aimer marcher. Nombre de  
participants limité à 30 personnes.

### ■ Séjour à Marktbreit: voyage du 19 au 23 juillet 2007

A l'occasion de la fête du vin les 21-22 juillet 2007

### ~ ~ ~ Programme ~ ~ ~

• **Le jeudi 19 au matin :** départ de Fléac à 4h.

Escale à Epernay: déjeuner et visite.

Visite de la cave de champagne de Castellane.

Visite du musée de la cave et de celui de la tradition champenoise.

Hébergement à l'Etap Hôtel de Nancy centre (nuit + petit déjeuner).

Dîner libre en ville.

• **Le vendredi 20 :** Nancy-Marktbreit (départ 8h30/9h).

Visite du plan incliné de Saint Louis-Arzwiller près de Saverne.

Déjeuner en commun à l'auberge du Mayakafer (à 500m du plan  
incliné).



Arrêt 30 mn à Soufflenheim (à 10 km de Haguenau): visite libre poterie.  
Arrivée à Marktbreit prévue entre 17h30 et 18h.

• **Les 21 et 22 :** Fête du vin et célébration du 450<sup>ème</sup> anniversaire du  
droit de tenir marché.

Hébergement chez nos correspondants.

• **Lundi 23 :** retour à Fléac: départ vers 8h30/9h.

Déjeuner libre.

Arrivée à Fléac vers 24h.

**Participation au Voyage :** 200 € par personne adulte.

La carte de membre sera exigée à toute personne voyageant en bus :  
10€/pers. seule, 15€ par famille.

Reste à la charge de chacun: le jeudi 19: pose petit-déjeuner et dîner  
du soir - le lundi 23: repas du midi et du soir.

Tarif réduit pour les enfants de moins de 10 ans (à déterminer).

Le prix définitif tiendra compte des devis définitifs de chacune des  
prestations.

Nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant en versant  
un acompte de 60 € à l'ordre de: «Comité des Jumelages de Fléac»  
auprès d'un des membres du Jumelage de votre connaissance ou  
faire parvenir votre courrier à Comité de Jumelage, CHABAUD Roger,  
5 rue du Bosquet, Cidex 504, 16730 Fléac.

Les inscriptions et versements du 1<sup>er</sup> acompte seront exigés pour le  
vendredi 30 mars. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement  
en assistant à notre assemblée générale qui se déroulera à la salle  
des fêtes.

## CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés a tenu son assemblée  
générale le 18 janvier 2007, en  
présence de MM. Jean Dumergue,  
Alain Piaud et de M<sup>me</sup> Jeanine Caute.

Après avoir souhaité la bienvenue à  
l'assistance, Christiane Sénot, la Présidente  
du Club, a évoqué toutes les activités de  
l'année écoulée: repas, méchoui, journée  
portes ouvertes, sorties, etc...

Bernadette Lemouël nous a présenté un bilan  
satisfaisant, avec des finances saines.

Le Conseil d'Administration et le Bureau ont  
été réélus à l'unanimité.

Le Club continue à se rassembler tous les  
mercredis pour les jeux de société et tous les  
jeudis pour la gymnastique, les danses et  
chants, animés par Maryline Amblard.

Toutes les personnes qui voudraient se join-  
dre à nous sont les bienvenues.

Après une pensée pour ceux qui nous  
ont quittés, la séance s'est terminée par

le partage de la galette et le verre de l'amitié.

Merci à tous.

### ■ Composition du bureau :

Présidente : Christiane Sénot

Vice-Président : Roger Sucquet

Trésorière : Bernadette Lemouël

Secrétaire : Jacqueline Zabala

Secrétaire Adjointe : Ginette Fabas





## Culture de projets et Projets de culture

**D**urant ces mois où rien ne se passe, la MJC a pris le plus grand soin des bulbes, semis ou autres semences oubliés depuis l'été dernier.

Vendredi 23 mars, à partir de 16h30, à la salle des fêtes de Fléac, la MJC vous propose de venir retirer le voile d'hivernage de ces projets en gestation.

Il y en aura pour tout le monde ; le temps a été propice à une belle récolte. Des tout-petits aux plus grands, chacun pourra y trouver de quoi satisfaire son désir de vacances :

voyages, fantastique, technique, santé, bien-être, défis et autre rêves dès 3 ans sur un territoire riche en sensations.

Alors la MJC invite petits et grands à découvrir les fruits oubliés de l'été dernier.

Informations, réservations, rencontres insolites pour un été magique et dynamique.

Tel est le menu de cette invitation.

**Venez nombreux !**

## FLÉAC AMIGALE CYCLO

**N**otre club sportif vient d'organiser, le 13 Janvier 2007, l'Assemblée Générale de l'Association. Ce fut l'occasion de faire le point des nombreuses activités qui ont animé la vie du FAC, qu'elles soient sportives à travers les sorties dominicales, le week-end de la Pentecôte dans les Pyrénées ou les brevets cyclistes pour les plus combattifs. Ce fut aussi en fin d'année la participation au Téléthon, sortie à laquelle se sont joints quelques participants de la commune. Enfin nous avons comme chaque année animé un LOTO auquel nombre d'habitants de la commune et des communes environnantes ont participé, qu'ils en soient remerciés vivement.

**Nous avons le plaisir de vous présenter la composition de notre nouveau Bureau :**



A.G. présidée par Manuel Luque

- Président : Manuel LUQUE
- Vice Président : Michel CARRERA
- Trésorier : Christian LISOIE
- Trésorier Adjoint : Daniel DELIN
- Secrétaire : Philippe HORRENT

Secrétaire Adjoint : Michel BAREAU

Logistique : René MEGE, Jean-Claude LADRAT, Jean-Claude DARGERRE

Nous vous invitons à rejoindre notre groupe, le dimanche matin, place du centre commercial (départ 8h30), nous venons d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> groupe qui vous permettra de vous mettre progressivement au niveau en quelques sorties et aux prix, disons le, d'une certaine régularité. Pour les plus ambitieux, consultez le tableau de nos Brevets de randonneur sportif.

**Voici nos prochaines sorties :**

- **Dimanche 18 mars** : Randonnée «du Printemps» à St-Yrieix, départ 7h45,
- **Dimanche 1<sup>er</sup> avril** : Randonnée «La Sève montante» à Châteauneuf, départ 7h45,
- **Dimanche 22 avril** : Brevet de 100 Km, départ 8h00,
- **Dimanche 29 avril** : Randonnée «du Muguet» à Champniers, départ 7h45.



Pour tout renseignement sur notre club cycliste vous pouvez prendre contact avec notre président, Manuel LUQUE, au 05 45 91 07 44.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

### SUPER LOTO

**Vendredi 2 Mars 2007 - Salle des Fêtes à 20h30**

**LOTS A GOGO !!!**

**A GAGNER :**

**GALA Patrick BRUEL - 2 places pour le samedi 24 Mars**

**GALA Star Academy - 2 places pour le mercredi 28 Mars**

Lave-linge / Sèche linge / Meuble TV HiFi avec rangement CD/DVD

Lecteur DVD DivX / Home Cinéma / Micro Chaîne / Radio MP3

Téléphone sans fil numérique avec combiné supplémentaire

Aspirateur traîneau / Centrale Vapeur

Autocuiseur / Raclette Gril 6p + Multi fondues / Appareil multi crêpes

Service à Vaisselles / Jambons / Huîtres / Cognac / Pineau etc...

**Nombres autres lots !**

**Caisse de 6 Bordeaux**

**6 places à gagner pour le repas chasse du Samedi 10 Mars 2007**

1,50 € le carton - 15 € les 12 carton + 3 Gratuits

**GRANDE PARTIE SURPRISE : 2 € les 2 cartons**

**GRANDE TOMBOLA**

**BUFFET - BUVETTE - PARKING SURVEILLÉ**

Les membres du bureau ont le plaisir de vous inviter à leur

**TRADITIONNEL REPAS**

**SANGLIER-CHEVREUIL**

**Le samedi 10 Mars 2007 à partir de 20h**

Tarif : 25 € pour les adultes - 10 € pour les moins de 10 ans

**Réservation avant le 7 Mars**

au 06 64 44 65 87 ou au 05 45 91 34 18 (H.R.)



**Apéritif**

**Velouté de Légumes**

**Assiette Landaise**

**Civet de Sanglier**

**Sorbet**

**Gîte de Chevreuil et ses Légumes**

**Salade - Fromages**

**Dessert**

**Café - Digestif**

**Vin ordinaire**

**Vins Supérieurs,**

**Mousseux et Champagne en vente dans la salle**

**SUPER TOMBOLA**



## ■ STADE DE FOOTBALL

### • **Dimanche 18 mars**

Fléac B - Chalais  
Fléac C - Isle d'Espagnac

### • **Dimanche 25 mars**

Fléac B - Ang./Grand Fond  
Fléac C - P.T.T. Dirac



## ■ SALLE DES SPORTS (TENNIS DE TABLE)

### • **Vendredi 23 mars**

Fléac D - Segonzac

### • **Vendredi 30 mars**

Fléac A - Isle d'Espagnac  
Fléac C - Chabanais



## ■ DOYENNÉ

(Salle Voûtée)

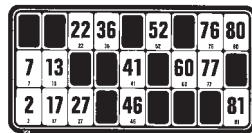
### • **Samedi et dimanche du 3 au 25 mars**

Exposition :  
«Costumes anciens»

## ■ SALLE DES FÊTES

### • **Vendredi 2 mars**

Chasse : Loto



### • **Samedi 10 mars**

Chasse : Repas

### • **Vendredi 16 mars**

Tennis : Loto

### • **Samedi 17 mars**

Rabalbots : Bal Folk

### • **Vendredi 30 mars**

Jumelage :  
Assemblée Générale

### • **Samedi 31 mars**

Foot : Loto

## Une grille

Les mots croisés ont ceci de particulier, c'est qu'ils semblent être toujours pareils et cependant jamais les mêmes. On y trouve toujours quelque chose de nouveau. Aujourd'hui le thème n'est pas original, c'est une grille. Une grille de 100 cases, dont une vingtaine sont noires. La déontologie, cette règle qui définit les devoirs moraux, s'oppose, -ou tout au moins souhaite- que ce nombre d'une vingtaine reste dans les normes, c'est à dire ne dépasse pas le quart. En divisant 100 par 4, on obtient 25! En principe donc, ce nombre ne doit pas dépasser le quart du total des cases. Cette règle générale s'applique dans les «petites» grilles (100 cases). Donc, facile à respecter sans avoir besoin d'une «calculatrice». Au fait, ce mot «calculatrice», très récemment apparu, a changé quelques données. Il est, de plus en plus utilisé, même dans les écoles, où l'on pratique autant le mot que l'objet d'ailleurs. Il ne devrait pas tarder à entrer dans le Dictionnaire de l'Académie Française.

Mais avant calculatrice, comment disions-nous?

Calculatrice? Machine à calculer? Calculatrice de poche?

## Problème N° 158

Solution dans le prochain numéro de **Fléac Contact**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I							■			
II			■							■
III						■				■
IV		■			■					
V		■					■			
VI								■		
VII	■		■	■	■	■				
VIII								■	■	
IX		■			■	■				
X										

### HORIZONTALEMENT :

- I) Porte les blanches et les noirs ; Résultat.
- II) Deux cardinaux ; Irritable.
- III) Petite salade ; Un peu dans les vignes.
- IV) Fleuve nordique ; Une case.
- V) En sueur ; Monnaie anglaise diminuée.
- VI) Instrument médical résumé ; Grand Tourisme.
- VII) Groupe d'idiomes asiatiques.
- VIII) Une case.
- IX) Oui germain ; Pont de Paris.
- X) Perpendiculaire à la verticale.

### VERTICALEMENT :

- 1) Effacent les fautes ; Dédain.
- 2) Roue à gorge ; Ainsi.
- 3) Compartiment ; Bon s'il est grand.
- 4) Tout en haut ; Nain raccourci.
- 5) Fond de bouteille ; Surprend.
- 6) Une mer phonétique ; Nouveau.
- 7) Peut être de Plata ou de Oro ; A choisir entre un biochimiste, une romancière, un Baron Von ou Ste Thérèse Bénédicte de la Croix.
- 8) N'est donc pas gradé ; Plus.
- 9) Pronom ; Capitale sur la Baltique ; Autorité précoce.
- 10) Perpendiculaire à l'horizontal.

## Solution du numéro 157

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	L	U	N	D	I	■	F	E	T	E
II	A	■	A	I	D	E	■	P	E	U
III	I	L	■	M	A	R	D	I	S	■
IV	E	O	■	A	■	■	E	■	■	A
V	■	V	E	N	D	R	E	D	I	S
VI	M	E	R	C	R	E	D	I	■	■
VII	E	R	■	H	U	A	■	N	A	T
VIII	R	■	M	E	S	■	S	E	R	A
IX	E	T	■	■	■	J	E	U	D	I
X	S	A	M	E	D	I	■	R	U	E

Solution du n° 157 : La distance parcourue par la lumière en une année est de **9640 milliards de km.**

## Etat Civil

### NAISSANCES

Le 11/01/07 MORLET Kalyndra  
Le 17/01/07 QUEYMENT Kentin Christian  
Le 2/02/07 RAGOT Canelle Enéa  
Le 30/01/07 ROUFFIGNAT Louise

### MARIAGES

Le 20/01/07 SERRANO Julien Jean Raphaël  
et DERRIEN Nathalie Evelyne

### DÉCÈS

Le 30/01/07 STRAÉBLER née ROUSSEL  
Gabrielle Jeanne

## Publication

**Responsable de la publication :** Jean DUMERGUE  
**Responsable de la rédaction :** Alain PIAUD  
**Photographies :** Raymond ARLOT  
**Rédacteurs :** Christine AUDRA, Guy ETIENNE,  
Delphine GROUX, Michèle ITANT,  
Line Ange LAROUSSARIE, Nicolas MALPEYRE.

## Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1<sup>er</sup> de chaque mois